avec autorité et compétence, distribuant de nombreux coups francs sans s'occuper des cris d'une galerie parfois trop bruyante.

Roubaix jouait avec deux remplaçants, Sartorius et François qui remplaçait Champier dans les bois.

Lille était privé des services de Six, Owen et Marquis, remplacés par Peuchot, Verbruggen et Vachia qui ont bien tenu leur place.

Les Lillois surtout les avants ont fourni une bonne seconde mi-temps.

L'Union Sportive Tourquennoise bat le Stade Roubaisien par 6 buts à 1.

TOURCOING. — Justifiant mes prévisions, l'U. S. T. jouant at home a gagné la partie, mais la courageuse équipe stadiste a marqué le premier but et à la mi-temps les teams étaient à égalité par 1 but à 1.

Dans la seconde mi-temps les avants ustiens plus effectifs surclassèrent les Roubaisiens en ajoutant 5 buts à leur actif.

L'Union Sportive Boulonnaise bat le Racing Club d'Arras par 5 buts à 3.

BOULOGNE. — Décidément la forme des Boulonnais est bien changeante et ne battre Arras à Boulogne que par 5 buts à 3 ne dénote pas de grands progrès dans leur équipe.

Le Racing Club de Calais bat l'Union Sportive de Malo-les-Bains par 1 but à 0.

MALO. — Jouant chez eux, les Malouins résistent toujours bien même aux équipes de tête du championnat.

En effet, les Calaisiens ne réussirent qu'un but tout en ayant souvent dominé.

Voici le classement à ce jour :

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts P.	C.	Points
O. L.	8	7	0	1	44	10	22
U. S. T.	8	7	0	1	26	9	22
R. C. C.	8	6	1	1	22	5	21
R. C. R.	8	4	0	4	20	28	16
U. S. B.	8	3	1	4	23	24	15
S. R.	8	2	0	6	19	23	12
R. C. A.	8	1	0	7	11	35	10
U. S. M. B.	8	1	0	7	8	33	10

EQUIPES SECONDES (série A)

L'Olympique Lillois bat le Racing de Roubaix par 4 buts à 2.

LILLE. — Les Lillois, bien que jouant avec des remplaçants de 5e et 6e équipe, gagnent assez facilement, le score n'indiquant pas exactement la physionomie du match.

L'Union Sportive Tourquennoise bat le Stade Roubaisien, par 3 buts à 0.

ROUBAIX. — La bonne équipe ustienne confirmant ses précédentes prouesses, gagne la partie non sans une vigoureuse résistance des Stadistes.

Voici le classement :

	Matches J.	G.	N.	P.	F.	Buts P.	C.	Points
U.S.T.	7	7	0	0	»	34	4	21
O.L.	7	5	0	2	»	30	10	17
S.R.	7	3	0	4	»	36	29	13
R.C.R.	7	3	0	3	1	16	21	12
S.C.T.	6	2	0	4	»	3	28	10
F.C.S.R.	6	2	0	3	1	3	35	9
C.L.	6	1	0	0	5	5	0	3

EQUIPES TROISIEMES (Série A)

Le Racing de Roubaix bat l'Olympique Lillois, par 4 buts à 0.

ROUBAIX. — Le Racing qui a renforcé sa bonne équipe troisième, bat assez facilement l'équipe correspondante de l'O. L., qui jouait avec des remplaçants, par suite des vacances du Nouvel An.

L'Union Sportive Tourquennoise bat le Stade Roubaisien, par 5 buts à 1.

TOURCOING. — L'U.S.T. bat le Stade qui parvient néanmoins à sauver l'honneur.

Voici le tableau de classement :

	Matches J.	G.	N.	P.	F.	Buts P.	C.	Points
O.L.	7	6	0	1	»	36	6	19
U.S.T.	7	6	0	1	»	32	8	19
R.C.R.	7	5	0	2	»	23	14	17
S.R.	7	2	0	4	1	7	27	10
U.S.R. (2)	5	1	0	3	1	2	38	6
C.A.S.E. (2)	5	2	0	0	3	»	»	6
S.C.D. (2)	6	0	0	1	5	0	7	1

Manquent les résultats des matches : C.A.S.E.-U.S.R. du 24 novembre et U.S.R.-C.A.S.E. du 5 janvier.

EQUIPES QUATRIEMES (Série A)

L'Olympique Lillois triomphe du Racing Club de Roubaix, par 12 buts à 1.

LILLE. — Suivant mon pronostic, l'O. L. bat facilement la lourde équipe des Racingmen qui parviennent néanmoins à sauver l'honneur sur un corner.

L'Union Sportive Tourquennoise bat le Stade Roubaisien, par 6 buts à 0.

ROUBAIX. — Partie jouée au Parc Cordonnier où les Stadistes furent nettement surclassés par la scientifique équipe ustienne.

Voici le tableau de classement :

	Matches J.	G.	N.	P.	F.	Buts P.	C.	Points
U.S.T.	5	5	0	0		36	3	15
O.L.	5	3	0	2		33	11	11
R.C.R.	5	3	0	2		17	24	11
S.R.	5	0	0	4	1	1	49	4
C.L.	4	1	0	0	3			3

MATCHES AMICAUX

AMIENS. — L'Amiens Athlétic Club (1) bat le Club Lillois (1) qui ne comptait que 10 joueurs par 2 buts à 0.

TOURCOING. — L'Team Club (1) bat le Sporting Club Tourquennois (1) par 2 buts à 0.

LE CHAMPIONNAT DE PARIS

L. A. S. F. (1) bat le C. A. S. G. (1) par 2 buts à 1.

Le R. C. F. (1) et le Club Français font match nul, 1 but à 1.

LES MATCHES DE LA LIGUE

Le Red Star (1) bat le Football-Etoile Club de Levallois (1) par 4 buts à 1.

Le Cercle Athlétique de Vitry (1) bat le Club de Levallois (1) par 8 buts à 0.

L'Union Sportive Suisse (1) et la Jeunesse Athlétique de Saint-Ouen (1) font match nul avec chacun 1 but.

Une coupe interfédérale

Pour marquer son entrée au C. F. I. et affirmer l'entente fédérale, l'U. S. F. S. A. vient de créer une coupe à disputer par équipes de sélection ; cette épreuve porte le nom de Coupe Nationale Interfédérale.

Le règlement sera publié ultérieurement. Ce geste sera bien accueilli et il est probable que la Ligue, la F. G. S. P. F., la F. C. A. F. s'empresseront de s'engager. Cette épreuve pourra faciliter la formation de l'équipe nationale.

FOOTBALL RUGBY

MATCHES AMICAUX

Le Stade Français (1) et le F. C. de Lyon (1) font match nul par 8 points à 8 (2 essais)

La belle partie jouée dimanche au Vélodrome du Parc des Princes entre les équipes premières du Stade Français et du Football-Club de Lyon fut acharnée et se termina par un match nul, les deux quinze ayant marqué chacun deux essais, soit 8 points (Dedet et Binet pour le Stade, chacun un essai).

Le Racing de France (1) bat le Stade Bordelais (1) par 11 points à 8.

Au Stade de Colombes, le Racing-Club de France (1) a triomphé du Stade Bordelais Université Club par 11 points à 8 après une rencontre des plus mouvementées.

AMIENS. — **Le Cercle Athlétique d'Amiens (1) bat l'Olympique Lillois (1) par 15 points (5 essais) à 0.**

H. D.

LILLE-CINEMA

11-13, Parvis Saint-Maurice

Aujourd'hui, matinée à quatre heures ; soirée à huit heures et demie.

A toutes les représentations « La Course aux millions », le plus grand succès cinématographique de la saison, que tous les Lillois voudront voir et applaudir. Une série magnifique de films pathétiques, comiques : « La Loyauté de Sylvia », « Un Guerrier plein de courage », « Cunégonde reçoit sa famille », etc., etc., vient, avec « Le Val d'Ossoin », film panoramique en couleurs de Gaumont, et les très intéressantes actualités de la semaine, compléter ce merveilleux programme.

Gazette du Nord

A LIGNY-EN-CAMBRÉSIS, le service de Mme veuve Dunon, la mère de M. le Curé, a été chanté samedi, à 10 heures un quart. Derrière la croix marchaient les enfants du catéchisme, une délégation de la Société de Gymnastique, la bannière du Rosaire et un groupe de Mères chrétiennes avec leur bannière.

M. le Curé d'Haucourt fit la levée du corps, accompagné de M. le Curé de Caullery et de M. le Vicaire de Clary. Pendant la messe, M. Pezin exécuta avec goût et sentiment le « Pie Jesu » de Ch. Vervoitte.

L'absoute fut chantée par M. le Doyen de Clary. Parmi les nombreux ecclésiastiques qui assistèrent au service, on remarqua M. le chanoine Catteau, MM. les Doyens d'Arleux, de Carnières et de Caudry.

Après le service, le corps a été transporté à la gare de Caudry pour être conduit au cimetière de Brunémont où il a été inhumé.

ECHOS

TABLEAU D'AVANCEMENT DE LA POLICE

Police mobile. — Proposé par le traitement de 8.000 fr. : M. Walter, commissaire à Lille.

Présenté pour la 2e classe : M. Lisparlette, commissaire à Lille.

Présenté pour la 3e classe : M. Pietri, commissaire à Lille.

Présenté pour le traitement de 2.600 fr.: M. Bouche, inspecteur à Lille.

Présenté pour le traitement de 2.200 fr.: MM. Marouzé, Vasseur, à Lille ; Nicq, à la gare du Nord, à Paris.

Police spéciale. — Présenté pour le traitement de 6.000 fr. : M. Maneix, commissaire à Jeumont.

Présenté pour le traitement de 2.400 fr.: M. Legoix, commissaire à Feignies.

Police municipale. — Présenté pour la classe exceptionnelle : M. Carré, commissaire à Dunkerque.

Présenté pour la 2e classe : M. Collot, à Rosendaël.

Présenté pour la 3e classe : M. Dolcino, commissaire à Bourbourg.

M. Fogel, commissaire à Lomme ; Spotti, commissaire à Gravelines.

LIBERTE ET LICENCE

Il arrive parfois, en chemin de fer, que des individus en goguette chantent des couplets obscènes, malgré les observations des autres voyageurs. A ceux qui s'oublient à ce point, il est bon de faire connaître le jugement du Tribunal de la Seine, qui vient de condamner à deux mois de prison et vingt francs d'amende six jeunes gens qui s'étaient rendus coupables de ce délit.

Les personnes honnêtes, soucieuses de se faire respecter et de protéger la vertu des femmes et des enfants feront bien de rappeler au besoin cet arrêté comme une salutaire menace aux mal-appris exposés à l'oublier.

LE SUCRE BEGHIN se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière

041

ROUBAIX

ÉTRENNES AUX EXPULSÉS

Roubaix. — Mme Mulliez-Scalabre, 10 fr. — Mme Emile Toulemonde, 20 fr. — Mme Henry Langlart, 10 fr. — Mme Delcourt-Prouvost, 20 fr. — Mme Mulliez-Delcourt, 5 fr. — Mme Boutemy-Mazure, 10 fr. — Mme Eugène Ernoult, 5 fr. — M. Victor Derville-Eloy, 20 fr. — Mme Justin Ruffelet, 10 fr. — Mme Joseph Watine, 20 fr. — M. Martin Paulus, 10 fr. — Mme Jules D'Halluin-Motte, 5 fr. — Mme Marcel Lepoutre, 5 fr. — M. Paul Réquillart, 20 fr. — Mme Pierre Lestienne, 5 fr. — Mme Bayart-Joire, 20 fr. — Mme Félix Lorthiois, 5 fr. — Mme César Screpel, 10 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mme Paul Vanden Berghe, 50 fr. — Mme Pierre Parent, 5 fr. — Mme Léon Boutemy-Eloy, 5 fr. — Mme Prouvost-Délerue, 10 fr. — Mme André Masurel, 10 fr. — Mme Victor Valentin, 10 fr. — Mme Cavrois-Mahieu, 500 fr. — Mlle Marie Cavrois, 50 fr. — Mme Benoît Roussel, 10 fr. — Mme Emile Roussel, 10 fr. — Mme Jules Fauvarcque, 10 fr. — Mme Eugène Motte, 10 fr. — Mme René Prouvost, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mlle Glorieux, 10 fr. — Mme Prouvost-Motte, 10 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mme Motte-Vernier, 20 fr. — Mme Eloy-Breuvart, 5 fr. — Mme Jules Toulemonde, 10 fr. — M. Paul Delaire, 5 fr. — Mme Edmond Lefebvre, 20 fr. — Mme Vanoutryve-Cavrois, 10 fr. — Mme Cavrois-Lagache, 20 fr. — Mme Edouard Prouvost, 10 fr. — Mme René Valentin, 5 fr. — Mme Prouvost-Masurel, 20 fr. — Mme Edouard Motte, 20 fr. — Mme Wattinne-Desurmont, 10 fr. — Mme Lestienne-Motte, 10 fr. — M. et Mme Paul Leroux-Pilchon, 50 fr. — M. Firmin Dubar, 10 fr. — Mme Pattyn-Derville, 5 fr. — M. et Mme Bailleul, de Wattrelos, 1 fr. — Mme Duviller, id., 1 fr.

Le Directeur de l'Agence du Crédit Lyonnais grièvement blessé

M. Charles de Clocquement, 140, rue du Collège, directeur de l'Agence du Crédit Lyonnais à Roubaix, a été victime d'un assez grave accident.

Dans la journée de samedi il s'était rendu à la cave des coffres-forts pour y faire différentes vérifications. En descendant l'escalier, il glissa d'une marche et roula du haut en bas. Sa chute fut encore plus grave par ce fait que M. de Clocquement est assez fort.

Des employés, au bruit de la chute, accoururent au secours de leur directeur et le relevèrent couvert de contusions.

Un médecin, appelé, constata que M. de Clocquement avait le poignet droit foulé et l'épaule droite démise.

Son rétablissement nécessitera plusieurs semaines.

Informée de l'accident, la Direction centrale du Crédit Lyonnais a envoyé un de ses inspecteurs, M. de Nancey, pour suppléer à M. de Clocquement dans ses fonctions de directeur de la succursale de Roubaix.

Donation Lagache-Delattre. — On sait que Mme Julien Lagache-Delattre a fait don à la Ville de Roubaix d'une somme de 150.000 fr., dont les intérêts servent à l'attribution pendant deux ans de vingt-quatre pensions de 160 fr. qui sont réparties entre vingt-quatre ménages ou veufs ou veuves ayant au moins six enfants au-dessous de 9 ans ou plus de six enfants au-dessous de 11 ans.

L'attribution de ces divers titres de rente a eu lieu dimanche matin à la Mairie. Les heureux bénéficiaires du legs ont touché la somme qui leur était dévolue et ont quitté l'Hôtel de Ville pleins de joie.

La somme qui leur a été attribuée leur viendra utilement en aide pour élever leurs nombreux enfants.

Postes, télégraphes et téléphones. — Voici la liste des localités avec lesquelles le bureau téléphonique de Roubaix est admis à échanger des conversations téléphoniques à 0 fr. 25 : Croix, Halluin, Haubourdin, Hem, Lannoy, Loos, Lille, La Madeleine, Seclin, Wambrechies, Wasquehal, Mons-en-Barœul.

Toutes les personnes qui assistent à la grand'messe devraient posséder et lire l'Année Liturgique, magnifique ouvrage qui donne le sens des cérémonies religieuses et le commentaire de l'Evangile du jour. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Mouvaux, Lomme, Marquette, Roncq, Ronchin, Hellemmes, Bondues, Linselles, Marcq-en-Barœul, Lambersart, St-André, Ascq, Pérenchies, Wattignies, Bousbecque, Baisieux.

Le feu dans un magasin de déchets. — Dimanche matin, vers 4 heures et demie, les agents Bauduin et Lamblain, de patrouille boulevard Gambetta, apercevaient une épaisse fumée sortant du magasin de M. Fournier-Gadenne. Ils donnèrent l'alarme : les pompiers accoururent et eurent rapidement raison de l'incendie naissant. Une faible partie de la toiture a été endommagée par les flammes. Les dégâts sont évalués à 500 fr. environ.

L'incendie est dû à un échauffement des déchets de coton.

La manivelle dangereuse. — Le docteur Delahousse, demeurant 96, rue du Collège, mettait samedi matin son automobile en marche. Un retour de manivelle se produisit et le docteur fut atteint au poignet droit, qui a été foulé.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE

090

du 5 janvier

Naissances. — Georges Lenort, rue Nabuchodonosor, 6. — Georges Dunainel, rue Ingres, 5.

Publications. — Sylvère Quinten, boucher, à Mouvaux et Augusta Bastyn, servante, à Gheluwe (Belgique). — Gustave Burlin, teinturier, rue de l'Epeule, 184 et Lucia Goujon, employée de commerce, rue Watt, 8. — Jules Delreux, employé de commerce, à Lys et Lætitia Deplechin, s. prof., rue Brande, 51. — Henri Vandeputte, domestique, rue des Longues-Haies, cour Jénart, 15 et Eugénie Desrumaux, soigneuse, rue de l'Alma, fort Frasez, 66 bis. — Eugène Dujardin, s. prof., boulevard de Paris, 11 et Jeanne Couriet, s. prof., rue de l'Industrie, 61. — Albert Fastenackels, teinturier, à Wattrelos et Gertrude Baly, s. prof., boulevard de Mulhouse, 76. — Charles Crépin, garçon boucher, quai de Calais et Anne Schittecatte, couturière, rue de la Vigne, 27. — Henri Vrenne, ébéniste, rue du Tilleul, 297 et Julie Liévin, piqûrière, rue de Wasquehal, cour du Brondeloire, 4. — Maurice Herbaut, employé de commerce, boulevard de Strasbourg et Madeleine Piessen, s. prof., rue du Moulin, 43.

Antoine Combes, lieutenant au 8 chasseurs à cheval à Moulins et Germaine De Callenstein, Grande-Rue, 18. — Henri Lepers, plombier, rue de Toulouse, 8 et Nœncre Delerue, giletière rue d'Arrole, 26. — Jean Schoon, employé de commerce, rue de Croix, 42 et Marie-Irma Vanderscheiden, piqûrière, rue Bully-Grenay, 17. — Georges Joossens, tisserand, rue de la Limite, 24 et Anna Noclain, tisserande, rue de l'Ermitage, cour Billaut, 26. — Raphaël Wadin, maçon, à Wasquehal et Renée Dhandt, couturière, rue du Fontenoy, 124. — Henri Balg, menuisier, boulevard de Mulhouse, 76 et Céleste Massier, rue St-André, 18. — Augustin Nuttin, tapissier, rue de la Chaussée, c. Bigot, 1 et Joséphine Beels, doubleuse, rue de Toulouse, c. Mesurel, 5. — Arthur Tacoen, tisserand, rue Fulton, 1 et Joséphine De Mol, ménagère, id., 1.

Henri Strohbe, menuisier, rue du Tilleul, 417 et Angèle Delreux, dévideuse, id., 386. — Henri Lepoutre, rentreur, à Wattrelos et Valentine Codron, bobineuse, à Roubaix. — Julien Depoortère, charpentier, rue Sully, 29 et Céline Delbarre, soigneuse, à Tourcoing. — Julien Libbrechts, plombier, à Wattrelos et Irma Vanmeenen, rattacheuse, id.

Michel Bastin, houilleur à Courcelles et Zélia Bovyn, couturière, id. — Edmond Heemeryck, à Roubaix et Maria Vantieghem, à Leers Nord (Belgique). — Charles Danel, chauffeur d'auto à Cambrai et Gabrielle Grare, employée de commerce à Roubaix. — Amorice Kaas, employé de commerce à Tourcoing et Adeline Desplancke, rue des Arts, 228.

Publications. — Elie Lemaire, représentant de commerce, rue de Lannoy, 189, et Yvonne Biuet, s. p., rue des Vosges, 27. — Eugène Gadenne, employé de commerce, rue Chanzy, 40, et Valentine Duhot, s. p., rue du Grand-Chemin, 18. — Léon Foucart, camionneur, rue des Anges, 28, et Louisa Decocq, servante, boulevard Montesquieu, 11. — Léonce Delannoy, négociant en charbons, boulevard de Beaurepaire, 40, et Jeanne Beghin, s. p., boulevard de Fourmies, 44. — Paul Delaty, employé de commerce, rue Victor-Delannoy, 10, et Anna Bouquet, s. p., rue du Capitaine-Aubert, 3. — Henri Wardavoir, employé de commerce, rue de Tournai, 36, et Eva Morlighem, s. p., à Forest. — Georges Bourgeois, rattacheur, rue Franklin, 128, et Lucienne Duthoit, ménagère, à Tourcoing.

Mariages. — Jean Franquet, apprêteur, rue de Beaumont, cour Delcroix, 7, et Marie Farvaque, bobineuse, id. — Raoul Campion, employé de commerce, à Mouscron, et Louise Anthoine, employée des Postes, rue St-Antoine, 6. — Jules Delplanque, apprêteur, Grand-Rue, cour Baas, et Coralie Beltremieux, bambrocheuse, id. — Jules Hennion, ourdisseur, rue de Flandre, 114, et Stéphanie Canoo, retordeuse, rue de la Vigne, cour Ste-Thérèse, 14. — Edouard Nisse, domestique, rue d'Anzin, cour Fremeaux, 13, et Marthe Blauroblomme, piqûrière, rue de la Balance, 110. — Gaston Pottier, mécanicien, à Croix, et Germaine Langue, doubleuse, rue Leverrier, 17. — Auguste Tournemine, Grande-Rue, cour Lefebvre, 1, et Julia Debèvs, rue du Curé, 15. — Jean Masquelier, tisserand, rue Jacquard, c. Mesure, 17, et Louise Vandenbossche, soigneuse rue de Tourcoing, c. St-Pierre, 10.

CHOCOLAT LACROIX Prime aux acheteurs Voir aux annonces

7943

Décès. — Rosalie Dedeken, 69 ans, rue des Fondeurs, cour Fromont, 4. — Henri Anslan, 82 ans, rue Blanchemaille.

WATTRELOS. — du 4 janvier. — Naissances. — Albert et Suzanne Vanhautte, rue P.-Catteau, 5. — Alfred Nys, rue du Commerce, 30. — Marcel Planté, rue Blériot, m. Houplines. — André Cloux, rue du Breuil, 4. — Paul Salembier, rue du Bureau, 45. — César Lootens, rue de Boulogne, m. Vandebroucke.

Publications. — Julien Libbrecht, ouvrier plombier, hameau du Petit Paradis, m. Pollet et Irma Vanmeenen, rattacheuse, rue de Mouscron, m. Gervais Florin. — Henri Lepoutre, rentreur, rue du Beck, 36 et Valentine Codron, bobineuse, rue des Haies Vertes, 5. — Gaston D'Halnaut, mécanicien, rue Hogedez, 7 et Jeanne Dujardin, bobineuse, rue Miribel, 14. — César Millecamps, tisserand, rue Monge, 15 et Flore Delbarre, soigneuse, rue Hogedez, 18. — Albert Fastenackels, teinturier, rue de la Teinturerie et Gertrude Baig, à Roubaix.

Mariage. — Alphonse Moulart, ouvrier navetier et Marguerite Leblanc, tisserande.

Décès. — Louis Derreveaux, 61 ans, tisserand rue Vallon, m. Baudonck. — Marie Busin, 80 ans, 5, rue du Bureau. — Clémence Hospied, 69 ans, rue de l'Industrie.

WASQUEHAL

Apaches précoces. — De jeunes vandales du quartier du Cimetière ont pénétré dans une propriété inhabitée de la rue de Marcq, en escaladant un mur et en forçant une fenêtre. Ils y ont détérioré et brisé plusieurs objets, occasionnant ainsi une vingtaine de francs de dégâts. Les noms de ces jeunes malfaiteurs sont connus.

Acte de probité. — Une jeune ouvrière de la Filature du Nord, Mlle Julienne Vandewieille, domiciliée rue Sadi-Carnot, a trouvé un porte-monnaie contenant une vingtaine de francs qu'elle a remis au garde Dupont. Cette somme est tenue à la disposition de son propriétaire.

TOURCOING

UNE FAMILLE DE TRAVAILLEURS EN FETE

Les rapports entre patrons et ouvriers sont-ils aussi tendus, aussi distants qu'on veut bien le dire ? On objectera qu'il y a des exceptions. Soit. Alors en voici une :

Samedi soir, MM. Maurice Caulliez-Leurent et Achille Delaoutre, réunissaient dans un banquet les vétérans de leur usine. Cette fête professionnelle avait pour motif d'honorer plus spécialement le principal collaborateur de la maison, M. Henri Leclercq-Souverier, récemment récompensé par la Société des Sciences de Lille. M. Leclercq fait partie du personnel de l'établissement depuis le 1er décembre 1862.

Donc, samedi soir, salle des Serveurs-Réunis, rue d'Anvers, se trouvaient à la même table les patrons, MM. Maurice Caulliez et Achille Delaoutre, accompagnés de leur famille et entourés de 80 de leurs employés et ouvriers dont chacun compte une moyenne de 30 années de présence à l'usine. L'aimable simplicité, la franche cordialité des convives unis par tout un passé de vie commune et de dévouement à la même cause fit de cette fête la plus cordiale des réunions de famille.

Au dessert on discourut. Ce fut de l'abandon, du cœur à cœur. M. Maurice Caulliez fit ressortir la bonne entente qui existe entre ses collaborateurs et lui et dit son bonheur de pouvoir leur rendre service lorsque l'occasion s'en présente ; M. Achille Delaoutre, avec un esprit judicieux qu'on lui connaît rendit hommage à l'intelligence et au dévouement d'un personnel d'élite ; M. Maurice Caulliez fils, en son nom et au nom de M. Delaoutre fils, en quelques mots bien sentis, dit sa reconnaissance pour de bons et dévoués collaborateurs. Ceux-ci, par la bouche autorisée de M. Henri Leclercq, répondirent à ces compliments. Citons quelques phrases :

On entend bien souvent de nos jours, dire et répéter que la fièvre des affaires, le bruit des machines, toute l'agitation de la « Vie Intense » enchaînera les délicatesses du cœur et détruira à tout jamais ce que nous avons de meilleur en nous. Qui donc oserait encore en ce moment porter une pareille affirmation... Cet esprit familial de la maison Caulliez et Delaoutre n'est pas l'œuvre d'un jour et pour en retrouver l'origine, il faut évoquer la mémoire de ceux qui en furent les artisans.

Parmi tant de noms respectés, il en est un qui est encore sur les lèvres de tous : j'ai nommé Mme Maurice Caulliez-Pollet.

Nous la revoyons encore tous les jours, malgré les soucis et les préoccupations de sa nombreuse famille, se rendant chaque jour au milieu de ses ouvriers et ouvrières, les encourageant de ses conseils et de ses exemples, les aidant et les secourant sans mesure et instaurant ces traditions de travail et de vertu qui ont si largement profité à tous et qui sont la plus belle glorification de sa mémoire vénérée.

Le bon grain, semé par de telles mains, ne pouvait manquer de produire ses fruits. Vous les récoltez aujourd'hui, Madame et Messieurs, tandis que vous voyez mûrir ceux que vous-mêmes vous avez semés. Vos enfants, formés à votre exemple, sont à bon droit votre honneur et votre fierté...... Les magnifiques résultats fournis par le passé sont les plus précieux enseignements pour l'avenir et ces traditions d'honneur de courage et de bonne entente sont le gage du bonheur et de la prospérité de tous.

Les pasquilles de notre toujours alerte Brouttteux (M. Jules Watteuw), et des chants divers, terminèrent cette belle et inoubliable soirée.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE Réparations
Ve ROMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gde-Place

0276

Etrennes aux expulsés (4e liste). — Mme Bouin, 1 fr. — Mlles M. et A. Dewavrin, 5 fr. — M. Louis Lehembre, 20 fr. — Mme Emile Lecat, 5 fr. — Mme Bara, 2 fr. — M. Peckre Petit et sa famille, 100 fr. — Mme J. Petit, 5 fr. — Anonyme d'Halluin, 5 fr. — Un père de famille roncquois, 1 fr. — Mme Lebec, 2 f. — Mme Lepers-Dalle, 10 fr. — Mme Catteau-Délie, 2 fr. — Mme E. M., Tourcoing, 2 fr. — Mme André Tiberghien, 5 fr. — Mme Albert Malard, 10 fr. — Anonyme, 2 fr. — Mme Jean Delemasure, 20 fr. — Mme Charles Six, 5 fr. — Mme Herbaux-Hassebroucq, 10 fr. — Mme Eugène Tiberghien, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — Anonyme, Tourcoing, 5 fr. — Mme Destombes-Dalle, 10 fr. — Mme Trentesaux-Flipo, 10 fr. — Mme Trentesaux-Van Elslande, 10 f. — Mme Trentesaux-Destombes, 10 fr. — Un tertiaire de St-François, 5 fr. — Mlles Voreux Destombes, 5 fr. — Un jeune ménage sans enfant demande une prière des Exilés, 5 fr. — M. et Mme Lefebvre-Vandecasteele, 3 fr. — Mme Léon Vernier, 10 fr. — M. Dassonville-Dubar, 5 fr. — M. Deprost, 2 fr. — M. Arsène Malfait, 25 fr. — M. Alphonse Delesalle (Lille), 50 fr. — M. et Mme Ghesquières, 10 fr. — M. Jean Leruste 1 fr. — Mme Hubert Barrois, 10 fr.

Vérification des poids et mesures en 1913. — La vérification annuelle des poids et mesures en 1913 aura lieu à Tourcoing à partir d'aujourd'hui lundi 6 janvier.

Elle se fera, pour la ville, au bureau du vérificateur, 12, place de l'Est, et dans les locaux habituels pour les quartiers de la Croix-Rouge et du Blanc-Seau.

Pendant les mois de janvier et de février, le bureau de la place de l'Est sera ouvert au public tous les jours non fériés (sauf le samedi), de 8 h. 1/2 à midi et de 2 à 4 h.

Les objets reconnus exacts seront poinçonnés à la lettre H.

MM. les Commerçants sont invités à présenter leurs instruments en parfait état de propreté.

Afin d'éviter un encombrement préjudiciable à leurs intérêts et à ceux du service, ils sont en outre priés de se conformer, aussi exactement que possible, aux indications contenues sur les bulletins individuels qui leur seront remis en temps opportun par les soins de la police municipale.

Renversé par une auto. — Dimanche soir, un allumeur de gaz, M. Louis Hourquin, 68 ans, traversant la rue Auber, fut renversé par une automobile appartenant à M. Max Cattoire, de Chatel-Maltour (Eure). Transporté dans un estaminet, le vieillard a reçu les soins du docteur Huriez. Ses blessures sont peu graves.

Menaces de mort. — Un mécanicien, Théodore Mortelmans, 22 ans, se rendait samedi soir chez ses beaux-parents, rue Soufflot. Lorsque son beau-frère, Paul Montagne, vint lui ouvrir la porte, Mortelmans sortit un revolver de sa poche et lâcha la détente. Le coup rata.

M. Montagne, aidé de passants, désarma le mécanicien et l'emmena au poste.

Le revolver contenait six balles.

Théodore Mortelmans sera conduit à Lille.

Violences. — Jean-Louis Hourquin, 30 ans, rue du Collège, 86, à Roubaix, rencontrant sa femme Léonie Wante, 22 ans, infirmière à l'hôpital, la roua de coups. Procès-verbal lui a été dressé.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 5 janvier

Décès. — Léon Clébant, 40 ans, rue du Congo, 130. — J.-B. Desurmont, 80 ans, rue de la Cloche, 93. — Marie Crombet, 55 ans, rue Franklin, 35. — Charles Cornille, 84 ans, rue de Lille 94.

RONCQ

Mouvement de la population. — Il a été enregistré à l'état-civil en 1912 : 166 naissances, 59 mariages et 93 décès.

Statistique des décès : de 0 à 1 an, 21 ; de 1 à 19 ans, 9 ; de 20 à 39 ans, 9 ; de 40 à 59 ans, 11 ; de 60 ans et au-dessus, 43.

LILLE

En voulant rattraper sa casquette

Dimanche matin, vers 9 heures, M. Henri Hénart, 36 ans, tisserand, rue Mélantois, 6, se trouvait sur un car V ; il passait à l'angle de la rue d'Iéna et du square Pierre-Ricard, lorsqu'un coup de vent emporta sa casquette. Sans attendre que le tramway eut stoppé, Hénart sauta sur la chaussée, mais dans le sens opposé à la marche.

Il tomba, ressentit une douleur dans le dos, mais ayant ramassé sa casquette, remonta sur le tramway.

La douleur cependant s'accentua bientôt et n'y pouvant plus tenir, Hénart descendit rue de Madagascar, à Fives, chez un ami, et se coucha.

Un docteur fut appelé et constata que le malheureux s'était, dans sa chute, luxé la colonne vertébrale.

Comité électoral. — La réunion du Comité du 7e bureau se tiendra le 7 janvier, à 8 h. et demie précises du soir, rue d'Isly, 15.

Ordre du jour : Révision des listes électorales du bureau. Présence indispensable.

Arrestations. — La police a arrêté le nommé Drouin, dit Feneau, 30 ans, serrurier, rue de la Rapine. Recherché par le parquet de Nancy pour avoir frappé l'agent Favier et lui avoir pris son revolver.

Une perquisition fut faite dans la chambre de cet individu mais on n'y découvrit pas le revolver cherché.

— L'ouvrier belge Le Gueneff, 33 ans, qui avait volé 50 fr. à l'un de ses camarades, a été arrêté.

Rixe. — Se trouvant dans un estaminet de la rue du Marché, M. Verstraeter, rue du Marais, se prenait de discussion avec quelques belges.

On l'invita à quitter l'établissement. Il le fit, mais le fils du cabaretier le rejoignit, paraît-il, et lui donna un coup de couteau à la cuisse.

La blessure n'est pas grave. La police néanmoins enquête pour connaître la véritable identité de l'agresseur.

PROVIN

La Fanfare la « Lyre Provinoise » organise son concert annuel pour le dimanche 19 janvier, dans l'établissement Lequesne, Grand-Place.

Le banquet de la Sainte-Cécile se fera le dimanche 26 janvier, au même établissement.

PHALEMPIN

Tous les syndiqués agricoles sont invités à assister à la réunion de dimanche prochain, 12 janvier, à 7 h. du soir. Règlement de la cotisation et de l'abonnement ; Achats divers ; Fixation de la date du souper de St-Eloi.

Les syndiqués, qui pour diverses raisons, seraient dans l'impossibilité d'assister à cette assemblée, sont priés de verser dimanche matin leur cotisation, soit à M. Victor Boulanger, président, soit à M. Désiré Delecambre, secrétaire.

HELLEMMES

Un bon point à nos édiles. — Les nombreux piétons qui utilisent chaque jour à plusieurs reprises la rue Delemazure, ont constaté avec satisfaction l'amélioration sensible apportée à l'état de cette importante voie de passage.

Beaucoup d'ouvriers comme aussi les petites filles de l'école libre St-Joseph et de l'école communale Fénelon doivent chaque jour passer par ce chemin qui, presque tous les hivers, et cette année surtout, devenait à peu près impraticable.

Souhaitons que les charretiers et le mauvais temps ne se hâtent pas trop de détruire ce qui a été fait et de nous ramener à l'ancien état de choses.

Et, tout en reconnaissant ce qui a été fait rue Delemazure comme dans certaines autres rues, telles que la rue Tribourdeaux, souhaitons qu'on apporte la même bonne volonté à améliorer les nombreux chemins de notre laborieuse cité qui ont besoin d'être remis en bon état. Nous saurons de nouveau reconnaître et dire ce qui aura été fait.

ARMENTIERES

ARMENTIERES. — Publications. — Paul Dhilly, débardeur à Pérenchies et Marie Delaval, servante à Merville. — Louis Quenchem, préposé des douanes et Jeanne Guilbert, lingère à Vron (Somme). — Isidore Bulteau, journalier, rue des Promenades et Marie Lesquillier, ménagère rue des Promenades, 28. — Charles Dooze, tisseur, rue de Roubaix, cour Dubois, 44 et Philomène Hielle, journalière, rue du Pont-de-Bois, allée de la Rivièrette, 18. — Etienne Credson, tisseur, rue de la Paix, 8 et Marie Conion, lingère à Bailleul. — Joseph Depont, peintre à Ploegsteert et Marie Hennebon, femme de chambre, rue de Dunkerque, 58.

HOUPLINES

Accidents. — Coisne Henri, 25 ans, tisseur, rue de l'Egalité, a reçu un coup de bâton de fouet sur la main gauche, qui porte une plaie contuse. Repos de 15 jours.

— En soulevant un seau de colle, Henri Braet, 45 ans, encolleur, rue Dufour, s'est fait une entorse à la région lombaire. 12 jours.

— Lenfant Louis, 17 ans, tisseur à Armentières, a reçu un poids de romaine sur la main droite, qui est contusionnée. 20 jours.

— Danesse Edouard, 40 ans, homme de peine, rue Dufour, en manipulant une caisse de coton s'est fait une déchirure musculaire à la région lombaire. 12 jours.

— Segon Philomène, 61 ans, épouleuse, rue de l'Egalité, en tombant dans l'usine s'est fait une entorse au pied droit. 15 jours.

DUNKERQUE

La liberté du travail. — Un terrassier employé aux travaux de la nouvelle voie ferrée entre Bergues et Dunkerque, Achille Decrocq, 27 ans, s'étant disputé avec un contremaître, a quitté le travail et a débauché plusieurs camarades du chantier.

Il a été arrêté sous l'inculpation d'entrave à la liberté du travail.

Une noyade a eu lieu dimanche matin vers 7 heures, au Pont Royal. Grâce au concours d'un marinier qui fouilla le canal pendant près d'une heure, on remonta le cadavre d'un ancien employé au Chemin de fer, Constant Wallaert, 60 ans, demeurant rue de l'Abattoir, 6.

On l'avait vu d'abord errer sur les berges, puis se précipiter dans le canal.

Wallaert était neurasthénique.

Le corps a été transporté à la Morgue.

Dépêches de la Nuit

La Crise Orientale

Un de nos confrères a interviewé le consul général de Roumanie, revenant de Bucarest. Le consul a déclaré que la crise traversée par toute l'Europe a eu sa répercussion en Roumanie. Pourtant, elle n'est pas si grave qu'ailleurs, le service financier est régulièrement fait. La Roumanie est restée neutre ; toutefois elle pouvait attendre tranquillement les événements, son armée étant complètement prête.

Parlant de son entrevue avec le roi, le consul a dit que le souverain a déclaré que ses intentions sont complètement pacifiques ; il n'a pas voulu mobiliser, malgré une partie de l'opinion publique, qui réclamait au début l'intervention dans le conflit balkanique. La Roumanie a droit à des compensations ; le roi a affirmé qu'elles seront très modestes, parce qu'il veut faire acte de bon voisinage à l'égard de la Bulgarie ; lors du passage de M. Doneff à Bucarest, il a parlé en ce sens.

C'est le roi Carol qui a conseillé à la Turquie, avant le conflit, de céder la Crète à la Grèce ; le roi fut plus heureux après la campagne de Tripolitaine ; grâce à lui la Turquie a fait la paix avec l'Italie. L'autonomie de l'Albanie est préconisée par le roi depuis longtemps, par suite de la présence d'un fort contingent de Koutzo-Valaques dans le sud de l'Albanie.

Si les Koutzo-Valaques de Macédoine ne sont pas contents de la nouvelle domination des Etats balkaniques, ils pourront émigrer en Albanie.

Le roi a ajouté que l'empereur François-Joseph partage cette opinion.

Le roi Carol a conseillé à la Turquie de conclure la paix à Londres ; si les hostilités recommencent, il fera tout son possible pour garder à la Roumanie les bienfaits de la paix.

Le prince Ferdinand a affirmé que l'armée est formée, que l'armée était prête, mais qu'on désirait voir se maintenir la paix en Roumanie.

Vienne, le 5 janvier. — Le « Fremdenblatt » exprime l'espoir d'un prompt rétablissement de la paix auquel l'Europe s'intéresse vivement, ainsi que cela a été non seulement déclaré à maintes reprises mais encore prouvé par l'action pacifique des puissances.

En ce qui concerne l'Autriche-Hongrie en particulier, ses intérêts politiques et économiques, indépendamment de sa politique générale, toute pacifique, lui font souhaiter de la façon la plus vive que la paix soit rétablie dans le plus bref délai possible dans la péninsule des Balkans, voisine de la monarchie austro-hongroise.

C'est pourquoi l'Autriche-Hongrie a insisté tout particulièrement pour que l'on mette un terme à l'effusion du sang dans la péninsule des Balkans.

Elle se propose de continuer non moins énergiquement ses efforts en vue du rétablissement de la paix, parce qu'elle sert ainsi de la façon la plus efficace, non seulement les intérêts généraux de l'Europe, mais encore ses légitimes intérêts particuliers.

MORT de M. CAILLETET

Le célèbre physicien, M. Louis-Paul Cailletet, membre de l'Institut, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, est mort dimanche après-midi, à l'âge de 80 ans, en son domicile, boulevard Saint-Michel, 75.

M. Cailletet s'illustra par des travaux remarquables sur la dissociation des gaz et la liquéfaction de l'air.

Il fut élu en 1884 à l'Académie des Sciences et était président de l'Aéro-Club de France.

Le Receveur des Postes d'Arracourt

Bien que le poste qui sera confié à M. Défaut ne soit pas encore désigné, il est certain que le receveur d'Arracourt ne sera l'objet d'aucune peine disciplinaire.

Le sous-secrétaire d'État aux P. T. T., considérant que la situation de M. Défaut à Arracourt serait difficile, va le pourvoir d'un emploi équivalent dans la même région.

— (Les Débats).

Les ZOUAVES à PARIS

Le 5e bataillon du 4e zouaves, venant de Tunisie, et fort de 11 officiers, 32 sous-officiers et 519 soldats, est arrivé dimanche matin, à cinq heures, à la gare de Lyon, par train spécial.

Les soldats ont été reçus par le général Regnault, qui en a passé l'inspection, puis leur a adressé une courte allocution.

Le bataillon s'est dirigé ensuite vers le fort de Rosny. A cause de l'heure matinale, il y avait peu de curieux.

Les Combattants de 1870-71

Dijon. — Dimanche, à 10 heures, à Nuits-Saint-Georges, le général André, présidant la cérémonie a prononcé un discours dans lequel il a fait l'éloge des vétérans : « Cléricaux, anti-cléricaux, monarchistes, républicains, a-t-il dit, tous ont fait leur devoir en 1870. Demain, s'il en était nécessaire, il en serait de même. »

EN ALLEMAGNE

Berlin, 5 janv. — On déclare que M. von Jacow, ambassadeur d'Allemagne à Rome, est proposé comme secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

NAUFRAGE D'UN VAPEUR ALLEMAND

Newport-News. — Le vapeur allemand « Luckenbach » a coulé par suite d'une collision avec le vapeur anglais « Indrakaula ». Ce dernier toucha le « Luckenbach » par le flanc et le coupa presque en deux.

Dix hommes de l'équipage du vapeur allemand ont été sauvés par le navire abordeur, qui lui-même sérieusement avarié, a dû s'échouer à la côte.

Quatorze matelots allemands ont été noyés.

PETITES DEPECHES

Limbourg. — L'information d'après laquelle des aéronautes français auraient été arrêtés à Herzbach est purement fantaisiste.

— o —

Sophia. — Un ukase royal rapporte l'interdiction de l'exportation du son et du millet.